



Convention de Partenariat

Entre

La Communauté de Communes du Rhône aux Gorges de l'Ardèche, représentée par sa Présidente, Madame Françoise GONNET-TABARDEL et désignée ci-après « CC DRAGA »,

Et

La Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Ardèche, représentée par son Président, Monsieur Marc SOUTEYRAND, et désignée ci-après « la C.C.I. de l'Ardèche ».

Il a été convenu, ce qui suit :

Article 1 - Objectif de la convention et du partenariat

La convention définit les modalités d'un partenariat entre la CC DRAGA et la CCI de l'Ardèche.

Les deux partenaires expriment leur volonté d'œuvrer ensemble pour le développement des entreprises du territoire de la CC DRAGA.

Article 2 – Contenu de la mission

AXE 1 - ACCOMPAGNER LE DEVELOPPEMENT DES ENTREPRISES

Montage de dossier aide TPE « financer l'investissement de mon commerce de proximité »

Le partenariat s'articulera autour de la Solution Région Performance globale - Financer mon investissement « Commerce et Artisanat » - au bénéfice du développement économique du territoire pour le compte des commerçants. Dans le cadre du déploiement des financements de la région Auvergne Rhône-Alpes et de l'abondement de la Communauté de Communes, ceci se matérialisera ainsi :

Pour les dossiers dont l'investissement est supérieur à 2000€ HT : (Montant d'intervention de la CC DRAGA)

- La CCI assure l'instruction des dossiers sur le volet régional et accompagne l'instruction du volet intercommunal en lien avec le chargé de mission développement économique de la CC DRAGA.

Le technicien consulaire accompagne l'entreprise pour déposer son dossier régional sur la plateforme en ligne prévue à cet effet. Il contribue à l'instruction du volet intercommunal en lien avec le chargé de mission développement économique de la CC DRAGA.

Financement du COMMERCE DE PROXIMITE

Prestation	Objectifs	Coût individuel NET DE TAXE	Prise en charge CCI	Prise en charge CDC
Forfait Instruction des dossiers d'aide TPE	4 dossiers /an	500€	50%	50%

AXE 2 - ACCESSIBILITE DES COMMERCES, SERVICES

L'action consiste à sensibiliser l'ensemble des professionnels et les conseiller individuellement sur la mise aux normes de leurs commerces avec approche spécifiquement liée aux problématiques locales et les orienter vers la démarche administrative à réaliser.

La CCI fournira la réglementation et les démarches nécessaires à effectuer pour la mise aux normes :

- Contexte règlementaire et enjeux de la loi
- Dispositions applicables aux commerces et bonnes pratiques
- La démarche administrative à effectuer pour déposer une demande une dérogation
- Les grilles d'autodiagnostic permettent aux professionnels d'avoir un premier niveau d'information sur leurs obligations par rapport à la réglementation. Ces grilles seront mises à leur disposition pour faire le point sur l'accessibilité de leurs commerces et connaître les travaux et aménagements à prévoir.

- L'accompagnement en entreprise donne l'opportunité aux commerçants d'être suivi individuellement sur la thématique de l'accessibilité en bénéficiant de la visite d'un conseil expert de la Chambre de Commerce et d'Industrie dans son établissement.

Financement ACCESSIBILITE

Prestation	Objectifs	Coût individuel NET DE TAXE	Prise en charge CCI	Prise en charge CDC
Instruction des dossiers accessibilité	2 dossiers / an	500€	30%	70%

AXE 3 - ACCOMPAGNEMENT DES ENTREPRISES A LA TRANSITION DIGITALE :

La transition digitale des TPE est un axe fort du développement attendu des entreprises qui revêt un enjeu important afin de se développer. Pour accompagner les entreprises, il convient de proposer différents formats et niveaux d'accompagnements aux chefs d'entreprise selon leur degré de maturité numérique :

- Des diagnostics de maturité numérique des entreprises pour évaluer leur situation et leur proposer un plan d'action personnalisé
- Des coachings numériques en ½ journées pour les faire progresser individuellement sur leurs besoins identifiés
- Des ateliers numériques thématiques répondant aux besoins exprimés par les entreprises sur le volet numérique : visibilité, outils, réseaux sociaux, référencement naturel, ligne éditoriale, gestion des avis, ...

Financement ATELIERS NUMERIQUES

Prestation	Objectifs	Coût individuel NET DE TAXE	Prise en charge CCI	Prise en charge CDC
Ateliers numériques	2 ateliers x 1 jour/an	600€	30%	70%

AXE 4 - ACCOMPAGNEMENT DES ENTREPRISES A LA TRANSITION ECOLOGIQUE :

La transition écologique s'est imposée comme une évidence dans les priorités des TPE/PME et il est important de contenir les dépenses induites en ayant conscience des progrès à établir pour réduire son empreinte environnementale et donc ses dépenses. Pour cela, nous proposons d'axer l'accompagnement sur 3 niveaux d'accompagnements :

- Des diagnostics de maturité écologique des entreprises pour évaluer leur situation et leur proposer un plan d'action personnalisé
- Des accompagnements ciblés sur 2 pistes d'actions : l'étude d'opportunité sur la mise en place de photovoltaïque et l'établissement de bilans carbone simplifiés
- Des ateliers/réunions d'infos ou webinaires thématiques répondant aux besoins exprimés par les entreprises sur le volet environnemental : économie circulaire, énergie, photovoltaïque, empreinte carbone, Fresque du climat, ...

Financement ATELIERS TRANSITION ECOLOGIQUE

Prestation	Objectifs	Coût individuel NET DE TAXE	Prise en charge CCI	Prise en charge CDC
Ateliers/réunions thématisées « environnement »	2 ateliers x 1 jour/an	600€	30%	70%

AXE 5 - ENTREPRENARIAT - ACCOMPAGNEMENT A LA CREATION – REPRISE

LA CCI et la CC DRAGA ont pour vocation commune de favoriser l'augmentation du nombre de créateurs et de repreneurs d'activités accompagnés, et d'œuvrer pour la pérennité des nouvelles entreprises créées. Dans ce cadre, elles ont souhaité proposer comme axe de la convention le parcours « Entreprendre & Transmettre ».

Ce parcours de réussite répond à une norme nationale CCI France, gage de qualité et d'égalité des chances aux porteurs de projets. La CCI de l'Ardèche met en œuvre ce parcours sous forme dématérialisée ainsi que sous forme physique dans les points de contact de la CCI de l'Ardèche.

Dans ce cadre, la CCI met à disposition l'ensemble des outils et supports numériques Entreprendre & Transmettre : formations, tests, ressources pédagogiques, évaluation et certification de compétences, etc.

L'offre de la CCI est composée d'un parcours par cible, spécifique pour les créateurs et les repreneurs. La CCI s'engage à adapter son accompagnement aux porteurs de projet en tenant compte de sa situation de départ, de ses objectifs, de ses attentes et de ses besoins.

Pour ce qui est des parcours, ces derniers comprennent plusieurs étapes :

- Les créateurs et les repreneurs : 1/ découvrir, 2/ expérimenter, 3/ structurer, financer et démarrer.
- Les nouveaux dirigeants : 1/ structurer, 2/ consolider.

Le parcours d'accompagnement faisant l'objet des présentes comprend :

1. **Les 10 Clefs pour entreprendre**
2. **La formation « 5 Jours Pour Entreprendre »**
3. **L'accompagnement individuel**

La formation « 5 Jours Pour Entreprendre » est intégrée à ce parcours, mais reste facultative pour les porteurs de projet. Ces stages, organisés sur la Délégation d'Aubenas, contiennent des étapes qui permettent de sensibiliser, informer sur la création - reprise -transmission d'entreprise, de qualifier l'entrepreneur, de le conseiller, et de l'aider à préparer son projet entrepreneurial ou de transmission. Pour les créateurs et les repreneurs, ces étapes permettent également de projeter les candidats entrepreneurs pour en faire des chefs d'entreprises.

Ce parcours qui permet la construction d'un projet cohérent avec le marché (l'idée pour la bonne équipe/l'analyse du contexte, de son environnement) comprend :

- Stratégie marketing et commerciale (L'étude de marché et le positionnement concurrentiel/l'offre pour /le marketing-mix)
- Stratégie financière (les besoins financiers du projet (investissements, charges, fonds de roulement et le plan de financement, les ratios essentiels à la gestion d'entreprise, la viabilité financière du projet.
- Stratégie juridique, fiscale, sociale (Les principes juridiques de fonctionnement d'une entreprise, les grands principes des régimes fiscaux et sociaux, le choix de la plus forme juridique, du régime fiscal et du statut social, noms et marques)

- Indicateurs de pilotage (les documents de relations contractuelles et les principales obligations de ces documents, les interlocuteurs de l'entrepreneur (Impôts, Urssaf...))

La CC DRAGA et la CCI s'engagent à prendre en charge respectivement 60 % et 40% de ce tarif horaire pour tout porteur de projet suivi ne pouvant bénéficier d'un dispositif de financement tel CPF ou pôle emploi.

Prestation	Objectifs	Coût individuel NET DE TAXE	Prise en charge CCI	Prise en charge CDC
5 Jours pour entreprendre	3 porteurs de projet/an	690€	40%	60%

L'accompagnement individuel comprend un ensemble de prestations de conseils individuels ponctuels auprès d'entrepreneurs en phase de création, lancement et développement dans la phase 0-3 ans par un accompagnement de proximité au sein des locaux de la DRAGA principalement.

Il se subdivise en différentes phases.

Un premier entretien dit de diagnostic. Celui-ci permet de définir les besoins et points clés du projet.

A l'issue de cet entretien, sauf abandon ou non faisabilité, plusieurs entretiens sont fixés avec le porteur de projet en face à face ou en Visio conférence pour un accompagnement sur mesure d'environ 8H30 afin de construire un Business Plan (étude de marché, stratégie commerciale, dispositions juridiques et réglementaires de l'activité, financements et partenaires mobilisables, choix du statut juridique, ...) et de finaliser son dossier de présentation.

Sauf refus du porteur de projet, la CCI de l'Ardèche soutiendra ensuite le dossier dans des plateformes d'Initiative afin d'améliorer la trésorerie et bénéficier d'un réseau de partenaires.

La CC DRAGA et la CCI s'engagent à prendre en charge respectivement 60 % et 40% de ce tarif horaire pour tout porteur de projet suivi **ne pouvant bénéficier d'un dispositif de financement tel que celui de l'AGEFIPH ou d'un programme Régional tel que « Lancer son projet de création repris d'entreprise »** quel que soit le sort de cet accompagnement, et ce pour un nombre de 7 dossiers sur son territoire.

Prestation	Objectifs	Coût individuel NET DE TAXE	Prise en charge CCI	Prise en charge CDC
Accompagnement création d'entreprises	7 entreprises/an	600€	40%	60%

Chaque année, la DRAGA organise un salon de la création-reprise sur son territoire. La CCI Ardèche s'engage à être partenaire de cette opération par la présence d'un stand.

AXE 6 - ACCOMPAGNEMENT AUX FORMALITES D'ENTREPRISES

Dans le cadre de la profonde mutation du système dématérialisé et obligatoire des formalités d'entreprises (création, modification et radiation) qui a eu lieu au 1^{er} janvier 2023, il est important de rappeler aux entreprises les nombreux risques administratifs liés aux formalités réalisées sans conseil préalable ou accompagnement.

La CCI, forte d'une expérience de près de 40 ans dans le domaine des formalités, s'adapte à cette nouvelle approche et a décidé de transformer le service public CFE (mission qui a pris fin au 31/12/2022) en service professionnel d'accompagnement formalités (mandataire).

Cet accompagnement pourra également faire l'objet d'un partenariat privilégié entre les parties.

Par ailleurs, une réunion technique de 2 heures en début de convention sera organisée entre les agents de la CCI et le(s) chargé(s) économiques de la CC DRAGA pour les sensibiliser aux enjeux et à l'importance des formalités. Dans l'attente, il est rappelé que les services de la CCI de l'Ardèche assurent une permanence téléphonique gratuite du lundi au vendredi de 10 h à 12h.

Le service proposé vous permet de :

- Bénéficier de l'expertise de juristes spécialisés dans la création/reprise d'entreprise,
- Avoir des statuts en adéquation avec votre projet d'entreprise
- Vérification des documents juridiques
- Suivi qualitatif de votre dossier

Le service inclus :

- La rédaction de statuts
- La nomination du/des dirigeants
- La préfiguration de l'annonce légale

Les tarifs de cette prestation varient en fonction de la nature de votre société (EURL, SARL, SASU, SAS)

Détails des tarifs juridiques de REDACTIONS D'ACTES

Type de société	Création
EURL - SARL	275€HT soit 330€TTC
SASU - SAS	330€ HT soit 396€TTC

Nous attirons votre attention sur le fait que lors d'une immatriculation, acquittement d'autres frais et débours :

- Greffe du Tribunal de Commerce <https://www.infogreffe.fr/tarifs>
- Annonce légale <https://entreprendre.service-public.fr/actualites/A16401>
- Accompagnement du service mandataire CCI à l'immatriculation si vous optez pour ce service : 138 € TTC

AXE 7 – PERMANENCES DE LA CCI ARDECHE

A la demande la Communauté de Communes DRAGA, la CCI de l'Ardèche s'engage à tenir 11 permanences annuelles, par ½ journée, dans les locaux de la Communauté de Communes à Bourg Saint Andéol, 2 Avenue Maréchal Leclerc.

Ces permanences sont destinées à accueillir les entreprises du territoire de la CC DRAGA (commerce, services, industrie) pour répondre à leurs diverses sollicitations et être accompagnées (aides et développement, fiscal, social, RSE, entreprise en difficulté ...). Les entreprises pourront solliciter soit la CCI, soit la CC DRAGA pour s'inscrire à ces permanences. Elles complètent l'offre d'accompagnement précisé auparavant.

Financement permanences CCI

Prestation	Objectifs	Coût individuel NET DE TAXE	Prise en charge CCI	Prise en charge CDC
Permanences	11 annuelles	400 €	30 %	70 %

AXE 8 – INFORMATIONS ECONOMIQUES

Les 5 expertises en information économique suivantes sont **des outils stratégiques d'aide à la décision** (développement économique, PLUI, CDAC, PAT, Petites Villes de Demain, ...) pouvant être **suivis par un accompagnement complémentaire** par la ou les chambres consulaires si demandé par la collectivité :

1. Présentation socio-économique de la CC DRAGA :

Chaque présentation socio-économique de territoire est un document de 16 pages comprenant le nombre d'entreprises par secteur d'activité et leur évolution ces dernières années, l'évolution des effectifs salariés et des créations d'entreprises, le tissu démographique, fiscal et économique, les 10 premiers établissements privés, et les graphiques des indices de spécificité économique du territoire par rapport à la moyenne nationale. La CCI s'engage à fournir cette étude à titre gracieux à la CC DRAGA.

2. Chiffres clés de la création d'entreprises :

Nombre de créations d'entreprises ces 5 dernières années sur la Communauté de communes, sur chaque commune notamment les deux Petites Villes de Demain (PVD), et la comparaison avec d'autres territoires à déterminer (intercommunalités, Ardèche, ...).

3. Expertise de marché et de faisabilité économique pour un commerce multiservices de proximité dans une commune rurale :

Expertise sur-demande selon le souhait de l'intercommunalité et la commune pour mesurer l'opportunité du projet, son emplacement et son contexte, sa viabilité économique, le marché, le prévisionnel juridico-financier, le loyer, le profil de l'exploitant voire un appui au recrutement, les recommandations pour éviter les erreurs coûteuses et accélérer la rentabilité du projet, argumenter et optimiser les demandes de subventions.

4. Expertise sur les comportements d'achat des habitants, leur analyse et recommandations :

Les données uniques issues de l'Observatoire du commerce en Ardèche et notamment des enquêtes de consommation 2018 et 2023 permettent de mesurer les évolutions, les chiffres d'affaires des pôles commerciaux, la consommation par formes de vente, par produits, par destination d'achat y compris hors du territoire (attraction et évasion commerciale) et par e-commerce, l'apport touristique, le taux de couverture des besoins locaux par produit, les principaux enjeux et commerces manquants. Il s'agit d'un formidable outil d'aide aux décisions pour le développement économique, la CDAC, les 2 PVD, le PAT, etc.

5. Expertise pour le Projet Alimentaire Territorial intercommunautaire :

Expertise sur-mesure selon la demande des 3 intercommunalités du PAiT en partenariat avec la Chambre d'Agriculture :

- Contexte
- Offre locale (production, industrie et transformation, commerces et distribution, restaurants, ...)
- Demande locale (enquête de consommation CCI)
- Indice de résilience alimentaire local
- Scénarios prospectifs dans un contexte d'inflation, de changement climatique, de pénuries alimentaires et énergétique
- Propositions d'objectifs et de plan d'actions

Prestation Descriptif	Prix TTC	Prise en charge CCI	Prise en charge CC
Présentation socio-économique de la CC DRAGA	GRATUIT	100 %	
Chiffres clés de la création d'entreprises	720 €	50 %	50 %
Expertise de marché et de faisabilité économique pour un commerce multiservices de proximité dans une commune rurale	4 800 € à 9 600 € selon la demande	50 %	50 %
Expertise sur les comportements d'achat des habitants, leur analyse et recommandations	Devis sur-mesure selon la demande de la collectivité	40 %	60 %
Expertise pour le Projet Alimentaire Territorial intercommunautaire	Devis sur-mesure selon la demande de la collectivité	40 %	60 %

Actions pour la redynamisation des centres bourgs.

- ➔ **Accompagnement à la commercialisation des futures cellules écuries à Viviers et autres centres bourgs (promotion / mise en relation). L'accompagnement des entreprises ou porteurs de projet pourra se faire notamment dans le cadre des axes 5 et 7 de l'offre l'accompagnement des entreprises.**

Article 3 – Gouvernance de la convention

La présente convention opérationnelle repose sur un partenariat entre la CC DRAGA et la CCI de l'Ardèche.

Si besoin pour piloter la mission, un comité de pilotage pourra être créé, composé des représentants de la CC DRAGA et de la CCI de l'Ardèche. Il pourra se réunir :

- En début de mission, afin de lancer l'opération, définir les modalités de la communication...
- En fin de mission, afin de dresser un bilan et d'envisager la suite de l'accompagnement.

L'interlocuteur de la CCI de l'Ardèche, pour l'exécution de la présente convention, est Claude VEYRENCHÉ, Directeur des Relations Institutionnelles.

L'interlocuteur de la CC DRAGA pour l'exécution de la présente convention est Eric Guibourdenche, chargé de mission développement économique

Article 4 – Communication

La CC DRAGA assurera l'information des entreprises et des porteurs de projets sur l'offre de services proposée par la présente convention, sur son territoire. Cette communication se fera par :

- Le site internet de la CC DRAGA,
- Le bulletin de l'intercommunalité,
- Des courriers et mails, co-signés avec la Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Ardèche,
- Les médias locaux.

La C.C.I de l'Ardèche pour assurer l'information, s'appuiera sur :

- le site internet de la Chambre de Commerce et d'Industrie,
- la prospection téléphonique, les courriers et e-mailing,
- la participation à la communication du territoire notamment pour les événements (salon de l'entreprise, la location des ateliers de l'Inter(hôtel d'entreprise) et les actions pour les commerces de centres bourgs.

Article 5 – Entrée en vigueur de la convention

La convention prendra effet au : 1 er avril 2025.

Article 6 – Durée de la mission

La mission sera active du 1 er avril 2025 au 31 décembre 2026.

Article 7 – Confidentialité et échanges des informations

Les informations recueillies par la CCI de l'Ardèche lors des diagnostics en entreprise ne seront pas communiquées en l'état à la CC DRAGA afin de respecter le besoin de confidentialité des entreprises, sauf volonté contraire de l'entreprise. En revanche les pièces indispensables à l'instruction du dossier seront remises intégralement à la CC DRAGA.

Article 8 – Dispositions financières

Dans le cadre de la mission définie par la présente convention et réalisée par la CCI de l'Ardèche, la CC DRAGA versera une participation financière sur le compte bancaire de la CCI de l'Ardèche.

La contribution financière annuelle de la CC DRAGA sera versée au regard d'un état des prestations réalisées, rédigé et communiqué par la CCI de l'Ardèche. Seules les prestations effectivement réalisées et ayant fait l'objet d'une présentation dans le cadre d'un bilan annuel – pourront faire l'objet d'une prise en charge financière dans le cadre de cette convention.

Le budget annoncé en annexe est un budget annuel.

Les lignes budgétaires allouées à chaque mission peuvent être fongibles à l'intérieur de la convention sur demande expresse et avec l'accord en amont de la CC DRAGA.

La CCI de l'Ardèche enverra à la fin de chaque année un appel à contribution financière à la CC DRAGA.

Pour cela, la CC DRAGA indique à la CCI le n° SIRET 240/700/864/00129, le code service _____ et le numéro d'engagement _____, pour dépôt de la facture sur CHORUS

Article 9 – Litiges

Pour tout litige concernant l'exécution de la présente convention, le tribunal compétent est le Tribunal administratif de Lyon.

Article 10 - Avenant

Toute modification d'une condition ou d'une modalité d'exécution de la présente convention sera définie d'un commun accord entre les parties et fera l'objet d'un avenant à la présente convention.

Fait à AUBENAS, en deux exemplaires originaux,

Françoise GONNET-TABARDEL
Présidente CC DRAGA

Marc SOUTEYRAND
Président CCI ARDECHE

Envoyé en préfecture le 18/03/2025

Reçu en préfecture le 18/03/2025

Publié le



ID : 007-240700864-20250313-2025_54-DE

Annexe 1 – Budget

ACTIONS		PRESTATIONS	Nombre	Dépenses TTC		Recettes TTC	
				Total dépenses	CC	CCI	
AXE 1	ACCOMPAGNER LE DEVELOPPEMENT DES ENTREPRISES	Montage de dossier aide TPE « financer l'investissement de mon commerce de proximité »	4	2 000 €	1 000 €	1 000 €	
AXE 2	ACCESSIBILITE DES COMMERCES SERVICES	Instruction des dossiers accessibilité	2	1 000 €	700 €	300 €	
AXE 3	ACCOMPAGNEMENT DES ENTREPRISES A LA TRANSITION DIGITALE	Ateliers/réunions thématisées « digital »	2	1 200 €	840 €	360 €	
AXE 4	ACCOMPAGNEMENT DES ENTREPRISES A LA TRANSITION ECOLOGIQUE	Ateliers/réunions thématisées « environnement »	2	1 200 €	840 €	360 €	
AXE 5	ENTREPRENARIAT - ACCOMPAGNEMENT A LA CREATION – REPRISE	5 jours pour entreprendre Accompagnement création d'entreprises	3	2 070 €	1 242 €	828 €	
			7	4 200 €	2 520 €	1 680 €	
AXE 6	ACCOMPAGNEMENT AUX FORMALITES D'ENTREPRISES	Réunion technique de sensibilisation aux enjeux et importance des formalités	1	150 €	0 €	150 €	
AXE 7	PERMANENCES DE LA CCI ARDECHE	Permanences destinées à accueillir les entreprises du territoire de la CC DRAGA pour répondre à leurs diverses sollicitations (1/2 journée)	11	4 400 €	3 080 €	1 320 €	
AXE 8	INFORMATIONS ECONOMIQUES	Information économique, expertise, chiffres clés, étude de marché		A la demande et devis sur mesure			
TOTAL				16 220 €	10 222 €	5 998 €	

L'engagement de la communauté de communes s'élève à 10 000 € / an maximum.